

MILLAU SE MARIE !

Édition 2008

www.millausemarie.fr

CONCOURS DE VITRINE

Du Lundi 20 Octobre 2008 au Mercredi 5 Novembre 2008

Règlement et Inscription

démontrer que Millau peut être attractive en dehors de la période estivale c'est le souhait d'Avey'nementiel.

L'opération "Millau se marie !" Edition 2008 qui tiendra salon le 8 et 9 novembre 2008 au parc de la victoire en est l'expression.

Le concours proposé ci dessous doit augmenter l'attractivité de Millau dans la région et faire en sorte que les Millavois reprennent le chemin des commerces!

1 - Fiche d'inscription

Nom ou raison sociale			
Adresse			
Code Postal		Ville	
Téléphone		Fax	
PDG ou Gérant			
E-mail		Site web	

2 - Contrat moral

Toute personne souhaitant participer doit impérativement avoir lu, compris et accepté le règlement qui suit.

Oui je m'engage à participer au concours de vitrines organisé par la société Avey'nementiel et à décorer ma vitrine autour du thème "Le mariage".

Date :	
Cachet Commercial :	Signature :

3 - Règlement du concours

a) ARTICLE 1 : Participation au concours

La participation au concours de vitrines sur le thème du mariage est ouverte à tous les commerçants Millavois souhaitant y participer et possédant une vitrine visible de l'extérieur.

b) ARTICLE 2 : Objet du concours

L'objectif est de créer un lien entre les commerçants Millavois et le Salon du mariage. Pour cela les participants doivent décorer leurs vitrines selon le thème « le mariage ». L'idée est d'habiller votre magasin au thème de cet événement, d'accueillir au mieux les touristes et les visiteurs.

c) ARTICLE 3 : Modalités et délai d'inscription

Pour concourir, les participants doivent satisfaire à l'intégralité des modalités de participations suivantes :

I. Remplir le présent formulaire d'inscription

II. Retourner le formulaire avant le lundi 13 Octobre 2008 minuit. Pour cela deux moyens sont à votre disposition :

- Cachet postal à l'adresse suivante :

AVEY'NEMENTIEL 2, avenue Jean Jaurès 12100 MILLAU

- Remise directe aux locaux AVEY'NEMENTIEL à la même adresse aux horaires d'ouverture 10h-12h / 14h-18h30

d) ARTICLE 4 : Délai de participation

Les participants doivent avoir terminé leur décoration pour le Dimanche 19 Octobre 2008 au soir et la laisser effective jusqu'au Jeudi 6 Novembre 2008.

e) ARTICLE 5 : Évaluation

L'évaluation portera sur le soin apporté à la présentation, l'originalité et l'harmonie de l'ensemble de la vitrine. Le choix des matières utilisées est laissé au bon goût des commerçants.

Ceux-ci peuvent également intégrer à leur présentation des éléments sonores et visuels. Des affiches du salon sont à la disposition du magasin selon le stock.

Une note sur 20 sera attribuée à chaque participant selon le barème suivant :

I. Esthétisme note/6

Sera évalué : la beauté de l'ensemble, la gestion de l'espace ainsi que l'harmonie des couleurs et des matières utilisées.

II. Originalité note/6

Le jury jugera de l'originalité de la création ainsi que de l'effort d'imagination déployé par le participant.

III. Cohérence avec le thème note/6

Sera apprécié : la façon dont le commerçant adapte le thème à sa création et, par l'esprit du salon du mariage

IV. Implication note/2

L'attention portée à la confection des décors ainsi que la mise en place de supports visuels ou sonores seront également pris en compte.

f) ARTICLE 6 : Dotation

En fonction de la moyenne attribuée à chaque commerçant, un classement sera effectué et la meilleure vitrine se verra attribuer le prix ci dessous. En cas d'égalité des notes, un tirage au sort sera effectué par le Jury entre les participants disposant de la meilleure note.

1er lot : 1 bon Cadhoc de 500 euros à répartir avec le personnel du magasin.

2ème lot : 1 Pass VIP pour 2 personnes au salon avec repas du midi offert.

g) ARTICLE 7 : Jury

Un jury composé de 4 personnes viendra apprécier la décoration des vitrines. Le jury sera constitué par des professionnels ne disposant pas de commerce avec vitrine. Ledit jury examinera les vitrines entre le Lundi 27 octobre et le samedi 1er novembre 2008. La désignation du gagnant aura lieu le jeudi 6 Novembre 2008.

h) Remise des prix

La remise des lots sera organisée lors du salon du mariage Parc de la Victoire, le Samedi 8 Novembre vers 18h30.